

Les cibles de l'audit

Les résultats de l'analyse sur la gestion municipale seront présentés aux Seynois les 9 et 10 décembre, au cours des Assises de la Ville

L'attentisme dont font preuve les nouveaux élus seynoïses ne serait-il qu'une apparence ? La séance du conseil municipal qui se tenait mardi soir en mairie a permis à ceux qui s'inquiétaient de la prise en main, assez molle, de la gestion municipale, d'être un peu rassurés. Sans effet d'annonce tapageur, sans matraquage médiatique, l'installation de l'équipe de Maurice Paul se poursuit lentement mais sûrement. Ainsi, il était annoncé en séance publique qu'une somme de 350.000 F était allouée au financement de l'audit qui permettra aux Seynois d'en savoir plus sur ce que fut la gestion municipale au cours des dernières années.

AU départ, nous pensions lancer un audit général, expliquait Marcel-Paul Magagnosc. Mais notre nouveau secrétaire général étant un spécialiste des finances publiques, nous avons préféré cibler les points sur lesquels il est indispensable de se pencher avec une grande attention.

L'assemblée municipale a donc adopté le principe de financer cette étude pour 300.000 F au maximum, avec toutefois une réserve de 50.000 F au cas où il serait utile de pousser plus loin les recherches. La somme de 300.000 F a été choisie pour permettre de ne pas lancer d'appel d'offre et d'accélérer ainsi la mise en oeuvre de cette enquête.

ANALYSE DES SATELLITES

"Nous devrions connaître le nom de la société qui sera chargée de réaliser l'audit la semaine prochaine, poursuit le premier adjoint. Nous consulterons la troisième lundi et notre choix sera fait au cours des jours suivants. L'audit portera donc sur la sincérité du budget 1995 que nous n'avions pas voté à l'époque, il s'intéressera aussi aux dépenses engagées par les satellites municipaux tels que la Sadovar et Marepolis. Nous travaillerons aussi sur les grosses subventions, notamment celle attribuée à l'Association des élus pour le personnel municipal qui avait été créée pour relayer le CASC. Nous ferons en sorte de faire la lumière sur les zones interdites du rapport Gau-

dinot qui, souvenons nous en, précisait ne pas avoir pu étudier tous les documents nécessaires, certains lui ayant été défendus par l'ancien maire Charles Scaglia."

SURFACTURATIONS

Parmi les points forts de cette analyse financière, outre les risques financiers encourus par la ville notamment à cause du procès qui l'oppose aux Anglais du World Sea Center, la démolition des chantiers devrait faire l'objet d'une étude attentive, de même que la construction de la villa Tamaris Pacha où "certains cas de surfacturations pourraient être constatés", avancent les nouveaux élus.

"Lorsque nous serons en possession du diagnostic du cabinet d'audit, conclut Marcel-Paul Magagnosc, nous pourrions, avec le secrétaire général, partir à la recherche de l'origine des premiers dérapages pour comprendre les déficiences du mécanisme de gestion de la ville et faire en sorte de retrouver un équilibre, progressivement."

A.F.



Les factures relatives à la démolition des chantiers seront passées à la loupe par le cabinet d'audit.

(Photo doc Laurent Martinat.)

On range le garage

■ Baladur et Juppé ne sont pas les seuls à s'intéresser aux "bagnoles." Maurice Paul et



son adjoint Renzo Mei, dans une optique très différente de celle des deux premiers ministres, se sont penchés sur le problème posé par le parc auto municipal qui compte actuellement 190 véhicules de service.

"C'est beaucoup, annonçait mardi soir Renzo Mei au conseil municipal. Nous estimons que le parc peut aujourd'hui être réduit d'une bonne trentaine de véhicules, sans que cela pose le moindre problème. Nous pourrions certainement en vendre autant l'an prochain et ramener ainsi le parc auto à un volume plus raisonnable. Nous avons aussi demandé à ce que 25 véhicules de fonction éparpillés réintègrent le parc. Nous avons constaté l'économie de carburant réali-

sée au cours d'un mois, si on la projette sur les trois derniers mois de l'année, permettra à la commune de réaliser une économie de 200.000 F. Ce n'est pas négligeable et c'est autant de moins à la charge des contribuables. Moins de frâs, c'est toujours moins d'impôt.

Ce constat énoncé, Renzo Mei soumettait aux élus une délibération concernant la vente de deux véhicules du parc auto.

"Il s'agit de deux Renault Espace V6 à essence, explique l'élû, l'une étant par le passé mise à disposition de Charles Scaglia, l'autre au service de la Villa Tamaris Pacha. Ces véhicules qui ont quatre ans sont estimés, l'un à 24.300 F, l'autre à 32.600 F. Mais tous deux b-

néficient d'équipements optionnels d'un montant de 30.000 F tels que l'ABS, l'air conditionné, les sièges tournants, une platine laser, etc. On ne se refusait rien. Je précise aussi que la puissance fiscale de ces deux véhicules est de 16cv, qu'ils consomment en moyenne 17 à 18 litres d'essence aux 100 kilomètres et qu'ayant énormément roulé, leur prix de vente subit une très lourde décote."

Le principe de la mise en vente de ces deux véhicules chargés d'une indéniable valeur symbolique a été adopté par l'assemblée municipale. Pour l'heure, personne n'a signalé souhaiter les acheter...

A.F.

Plus d'amiante à Langevin

■ Le plafond du gymnase Langevin, revêtu d'un matériau contenant de l'amiante, sera démolé. C'est ce qu'a annoncé Renzo Mei mardi soir.

"Nous avons fait procéder à deux expertises qui ont révélé que le pourcentage de fibres d'amiante dans l'air était très inférieur au taux maximum, expliquait l'adjoint. Mais, pour être plus sûrs, nous avons commandé une contre-expertise qui a confirmé les deux premiers résultats. Il n'en demeure pas moins nécessaire de gommer définitivement les craintes qui subsistent. Nous avons donc décidé de faire abattre le plafond du gymnase, une opération très délicate et chère mais que nous estimons nécessaire. Le coût de chantier s'élèvera à 1,1 million de francs, mais nous le fe-